

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2023

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 23/02 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

FINANCES - Travaux de la mairie : demande de subvention au titre du Fonds Vert : le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'État au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique, dit « Fonds Vert » qui permet des financements autour de trois axes : renforcer la performance environnementale avec notamment la rénovation des bâtiments publics, adapter les territoires au changement climatique avec notamment un Fonds de renaturation des villes (anciennement Fonds Friche), améliorer le cadre de vie. Cette subvention, qui peut couvrir jusqu'à 80 % des dépenses de travaux, sera demandée pour le changement des ouvertures et huisseries de la mairie.

INFRASTRUCTURES - Changement d'huisseries sur bâtiment communal : la vitrine du commerce situé 15, place de l'Église, dont la Commune est usufruitière, doit être changée. Le devis de la société SOMEVAL de Miniac-Morvan est retenu à l'unanimité pour un montant de 10.324,70€ TTC. Les élus autorisent également le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Vert dans la mesure où il s'agit d'une rénovation de bâtiment public.

URBANISME - Désignation de voie : Véronique MEHEUST, Adjointe déléguée à l'Urbanisme et aux Mobilités, rappelle qu'une voie située à Doslet, adjacente à la RD 29, n'était toujours pas nommée et que M. Daniel BRANDILY, historien local, avait identifié une ancienne habitation située à cet endroit, sous le nom de « La Monopole ». Après consultation des riverains dont l'accord a été unanime, le Conseil municipal désigne cette voie « Impasse de La Monopole ».

ENVIRONNEMENT - Lutte contre le frelon asiatique : Pierre CHOUIN, Conseiller délégué à l'Environnement, rappelle qu'une réunion de présentation et de formation au piégeage de printemps du frelon asiatique aura lieu le jeudi 2/03 à 19h00 à la Salle du Verger, en partenariat avec Dinan Agglomération. Maryvonne SIMONOT est la référente communale sur ce piégeage.

ENVIRONNEMENT - Adhésion au Contrat territorial Rance et Frémur : le Maire propose l'adhésion de la Commune à ce contrat qui permet des actions pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques avec un axe de travail consacré à la réhabilitation des fonctionnalités des zones humides. Cette adhésion permettra de relancer le projet de réhabilitation de la roselière du Pont de Cieux.

FINANCES - Comptes administratifs 2022: Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, présente ces comptes qui retracent l'exécution du budget en 2022. Pour le budget général, la section de fonctionnement affiche un total de dépenses de 2.053.073€ (pour 2.391.146€ votés au budget) et 2.476.782€ en recettes (pour 2.265.866€ de crédits ouverts). Les dépenses de fonctionnement se composent principalement des charges à caractère général (714.469€), des charges de personnel (956.923€), des autres charges de gestion courante (219.698€) et du paiement des intérêts des emprunts (42.747€). Les recettes sont d'abord composées des recettes fiscales (1.111.893€), des dotations (877.054€) et des produits des services (285.854€).

En section d'investissement, 570.516€ ont été dépensés pour 794.752€ de recettes. Les principales dépenses correspondent à la fin de l'opération « Transition énergétique » avec la couverture du Presbytère (73.189€), le skate-park (57.752€), les peintures intérieures et l'installation du vidéo-projecteur à la Salle des Fêtes (29.851€), la voirie (21.697€) et le drainage du terrain de football (18.142€). Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 205.532€. Ces dépenses d'investissement ont été financées par les excédents de fonctionnement capitalisés (540.000€), le FCTVA (77.936€), la Dotation de Soutien à l'Investissement local, subvention de l'État, pour l'opération « Transition énergétique » (changement des ouvertures de l'école publique, isolation et couverture de la Salle des Fêtes et du Presbytère) (49.160€), et le plan de relance du Département pour le skate-park (12.106€).

Pour le budget annexe de la Maison de Santé, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 44.492€ et les recettes à 69.637€. Les dépenses d'investissement, qui correspondent au financement des travaux de l'extension de la Maison de Santé et au remboursement du capital des emprunts, représentent 843.971€ et les recettes d'investissement, 222.607€ dont la DETR, subvention de l'Etat (auxquelles s'ajoutaient un report excédentaire de 2021 pour 576.983€). Ces deux comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

Pour rappel, les travaux d'extension de la Maison de retraite sont pris en charge sur le budget du CCAS.

10/03/2023 n°2185

🗸 CE DIMANCHE à 14h 🔻



LOTO - COMITE FÊTES et CULTURE SALLE DES FÊTES

Réservation conseillée au 06.43.88.06.12 ou 06.20.99.43.97

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous 02.96.88.20.55 **HORAIRES MODIFIES**

Mardi 9h-12h30 Mercredi 9h-12h30

Jeudi

14h-17h00 9h-12h30 Samedi

Exposition LAËTITIA MAIGNAN

Du 1er au 31 mars Entrée libre



INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers: 18 Médecin: 15. Pharmacie: 3237 Sage-femme 209.84.45.25.37 Cabinet infirmier 202.96.88.28.57 Assistante sociale: RDV au

02.96.80.00.80 Association « Soleil et Sourires » 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance **202.99.88.08.80**

Conciliateur de justice :

permanence en mairie chaque 1er mardi du mois. Prendre rdv auprès de la mairie (20.96.83.20.20) Taxi LEMOINE 2:06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : mardi 14/03 Dans le bourg : tous les mardis

Disponible sur www.pleudihen.fr

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SALICORNE VENDREDI 10 MARS 2023 À 20H00, SALLE BEAUMARCHAIS

L'association des habitants des villages de La Ville Ger, La Gravelle et des Villes Morvues vous invite à son assemblée générale. Contact : Pierre CHOUIN (02.96.83.33.43).

Les Amis du Patrimoine -Randonnée

Renseignements Pierre Chouin 02.96.83.33.43

Rendez-vous à la Salle des Fêtes Bâtons très recommandés.

Vendredi 17 mars. *Départ à 9h.* Circuit Saint-Carné, au coeur des vallées (8 km, facile)

PHARMACIE VERNET : DÉMÉNAGEMENT

La pharmacie sera transférée à la <u>nouvelle adresse</u> : 2 rue du Domaine, à côté de la Maison de Santé. L'ouverture est prévue le mardi 21 mars. Pour cette raison, la pharmacie sera exceptionnellement fermée le samedi 18 et le lundi 20 mars.

INSCRIPTIONS aux ECOLES

ECOLE COMMUNALE « ENTRE TERRE ET MER »

Pour les enfants nés en 2020, vous pouvez prendre RDV pour un premier contact avec la directrice et l'enseignante de maternelle au 02.96.83.21.29 ou par mail : ecole.0221556x@ac-rennes.fr

L'inscription se fait ensuite en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé.

ÉCOLE PRIMAIRE

NOTRE DAME

ECOLE NOTRE-DAME : PORTES OUVERTES

La rentrée 2023 se prépare dès maintenant! Venez visiter notre

école et rencontrer l'équipe enseignante pour les inscriptions de la rentrée

vendredi 24/03, de 16h30 à 19h30, sur les 2 sites de l'école.

Maternelle, CP et CE1 : 3 Rue de Bellevue / CE2-CM : 3 Rue

des Frères Lamennais. Contact : 09 61 46 52 08

ou: eco22.nd.pleudihen@e-c.bzh"

OFFRE DE MISSION EN SERVICE CIVIQUE

Participe auprès des seniors à l'animation de la résidence! REJOINS L'ÉQUIPE D'ANIMATION!

Maison de Retraite LA CONSOLATION

Tu as envie de te rendre utile auprès des personnes âgées? Tu apprécies le contact humain ? Tu es attiré par l'animation ? Alors viens compléter notre équipe!

MISSIONS: Participer à l'élaboration des projets d'animation. Accompagner, encourager et inciter les résidents à se rendre aux animations et a y participer. MAIS AUSSI...: Favoriser le bien-être des résidents. Encourager les échanges entre eux et avec eux. Aider à la mise en place d'outils pédagogiques pour améliorer le quotidien du résident. LE TOUT DANS LA BONNE HUMEUR!

PETIT +: Pour mener ta mission à bien, tu bénéficieras de divers modules de formation adaptés à ta mission, des changes de pratiques avec d'autres volontaires en Service civique et d'un accompagnement renforcé, individuel et collectif, à ton projet d'avenir, pris en charge dans le cadre de la mobilisation Service Civique Solidarité Seniors.

S'engager pour cette mission, c'est rejoindre la mobilisation nationale « service civique solidarité seniors » qui vise à lutter massivement contre l'isolement des personnes âgées.

La Maison de retraite La Consolidation accueille 67 résidents et concoure à la préservation de leur autonomie en leur mettant à disposition un accompagnement personnalisé, des soins quotidiens et un programme d'animations adapté au grand âge.

À partir de mars 2023 - Pendant 6 à 8 mois. 28h/semaine . 600€/mois

POUR CANDIDATER: Fadwa MEKKAOUI

fmekkaoui@sc-solidariteseniors.fr | 06.62.85.47.23

STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

VENDREDI 10 MARS. Foot loisir : Repos.

SAM. 11/03. Pôle Féminin. U8: Repos. U11: Pleudihen reçoit Evron à 11h. U12: Coupe départementale à Pleudihen à 11h30. U13: Coupe départementale à Pleudihen à 11h30. U15 – U18: Coupe départementale à Plédran à 14h.

<u>Pôle Masculin.</u> De U6 à U13 : Plateaux ou matches ou entraînements ou Repos. U14 : Pleudihen va à Saint-Nicolas-du-Pélem à 14h. U15, U16 ans : Repos. U18 : Pleudihen va à Saint-Alban à 15h30.

DIM. 12/03. Seniors B : Pleudihen reçoit Dinan-Léhon FC à 15h30 (match arrêté le 05/03 à la 63^e minute). Seniors A, C : Repos.

VENDREDI 31 MARS - REPAS TARTIFLETTE - 19h30 - salle des fêtes - ouvert à tous. Réservations 06.61.77.38.28. (Maurice Boixière, président du Stade Pleudihennais)

R.J.A - BOURSE AUX VÊTEMENTS Salle des Fêtes

DÉPÔT – Mardi 28/03, de 9h à 16h30. 20 articles par personne, chaussures comprises (propres, en bon état et repassés). 2€ par dépôt.

VENTE – Mardi 28/03, de 16h30 à 20h et mercredi 29/03, de 9h à 13h. Paiement en espèces souhaité.

REPRISE – **Jeudi 30/03, de 9h à 12h.** (Tout article non repris ce jour sera acquis à l'association RJA).

DATURA STRAMOINE : UNE INVASIVE TOXIQUE À PRENDRE AU SÉRIEUX !

Peut-être avez-vous déjà entendu parler du **Datura stramoine** ? Il est traqué sur le secteur Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude depuis 5 ans.

Cette plante annuelle pousse **de mai à décembre** en zones de cultures, dans les potagers et massifs, dans les habitats perturbés (remblais, ...), ... Chaque partie de la plante est **toxique. Invasive**, elle peut contaminer les produits de l'alimentation humaine (blé noir, haricots verts, ...) et animale (maïs ensilage, sorgho, ...). Une consommation à forte dose peut même s'avérer létale.



On vous explique tout en vidéo sur https://pnr-rance-emeraude.fr/datura/

Depuis 2018, **COEUR Émeraude**, soutenue par l'**Agence Régionale de la Santé Bretagne** coordonne, avec les acteurs locaux, un programme de surveillance et de lutte active contre cette plante problématique pour la santé et pour l'économie locale.

Depuis 2018, grâce aux campagnes de communication et de dispensées formations auprès des acteurs locaux (élus, agents des collectivités, profession- nels agricoles, paysagistes, associations, grand public...), 212 foyers ont pu être détectés et gérés, principalement par arrachage, en milieu agricole et en zones de travaux. Ce sont



ainsi, au total, plus de **71.000 pieds** qui ont été **éliminés**, et **109 foyers ont été neutralisés** (non exprimés depuis au moins 2 ans).

Si vous identifiez cette plante sur le territoire, n'intervenez pas et contactez COEUR Émeraude b.onen@pnr-rance-emeraude.bzh

Afin d'éviter toute dissémination, ne déposez en aucun cas des résidus de Datura aux "Déchets verts" en déchèteries.